

Extrait du registre des délibérations du conseil municipal :

Objet : Vente du pavillon sis 30 rue des Imbergères à Sceaux Bourg-la-Reine Habitat

Séance du 19 décembre 2019

Convocation du 13 décembre 2019

Conseillers municipaux en exercice : 33

L'an deux mille dix-neuf, le dix-neuf décembre à 19 h 40, les membres composant le conseil municipal de la ville de Sceaux, dûment convoqués par le maire le treize décembre se sont réunis sous la présidence de M. Philippe Laurent, maire, à l'hôtel de ville, 122, rue Houdan

Etaient présents :

M. Philippe Laurent, Mme Chantal Brault, M. Jean-Philippe Allardi, Mme Sylvie Bléry-Touchet, M. Francis Brunelle, Mme Florence Presson, M. Patrice Pattée, Mme Isabelle Drancy, M. Philippe Tastes, Mme Monique Pourcelot, M. Jean-Louis Oheix, Mme Roselyne Holuigue-Lerouge, MM. Bruno Philippe, Jean-Pierre Riotton, Mme Liza Magri, M Xavier Tamby, Mmes Sakina Bohu, Catherine Arnould, Hélia Cacères, M. Jean-Jacques Campan, Mmes Claude Debon, Dominique Daugeras, M. Christian Lancrenon

Etaient représentés :

Mme Claire Vigneron par Mme Isabelle Drancy,
Mme Pauline Schmidt par Mme Monique Pourcelot,
M. Othmane Khaoua par M. Philippe Tastes,
M. Thibault Hennion par Mme Chantal Brault,
Mme Claire Beillard-Boudada par Mme Catherine Arnould

Etaient absents non représentés :

M. Thierry Legros,
Mme Catherine Lequeux,
M. Timothé Lefebvre,
Mme Sophie Ganne-Moison,
M. Hachem Alaoui-Benhachem

Secrétaire de séance :

Mme Sakina Bohu

Les conseillers présents, formant la majorité des membres en exercice, peuvent délibérer en exécution de l'article L 2121-17 du code général des collectivités territoriales.

Ces formalités remplies,

Séance du 19 décembre 2019

OBJET : Vente du pavillon sis 30 rue des Imbergères à Sceaux Bourg-la-Reine Habitat

Le conseil,

Après avoir entendu le rapport de Philippe Laurent,

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu le code général de la propriété des personnes publiques,

Vu le bail emphytéotique du 23 janvier 1990,

Vu l'avis des Domaines,

Vu la délibération du conseil d'administration de Sceaux Bourg-la-Reine Habitat du 5 novembre 2019,

Considérant la fin du bail emphytéotique le 22 janvier 2020 conclu entre la Ville et la SEM,

Considérant que la Ville souhaite céder le pavillon situé 30 rue des Imbergères à Sceaux,

Considérant que le conseil d'administration de Sceaux Bourg-la-Reine Habitat a approuvé le 5 novembre 2019 l'acquisition du pavillon situé 30 rue des Imbergères à Sceaux, cadastre K257, au prix de 455 000 euros HT,

Après en avoir délibéré, à la majorité (4 votes contre : MM. Xavier Tamby, Jean-Jacques Campan, Mmes Claude Debon, Dominique Daugeras)

DECIDE de vendre le pavillon sis 30 rue des Imbergères à Sceaux d'une superficie habitable de 104 m², au prix de 455 000 euros HT, prix déterminé par les Domaines, à Sceaux Bourg-la-Reine Habitat.

AUTORISE le 1^{er} adjoint au maire à signer les actes notariés et tous documents afférents à la mutation.

Et ont signé les membres présents

Pour extrait conforme

le maire



Philippe Laurent